

La Ville des Clayes-sous-Bois obtient un agrément de la CAF pour son projet social 2025-2028

La ville des Clayes-sous-Bois a récemment reçu l'agrément de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour son projet social, dans le cadre du renouvellement de l'initiative portée par le service Vie de Quartier. Cet agrément, valable pour la période 2025-2028, marque une nouvelle étape dans l'engagement de la ville en faveur du bien-être et de l'inclusion sociale de ses habitants.

Un projet social axé sur la proximité et le soutien



Le projet social des Clayes-sous-Bois se distingue par son approche globale, centrée sur le soutien aux familles, l'accompagnement des jeunes et la promotion de l'inclusion. En renouvelant son partenariat avec la CAF, la ville s'engage à poursuivre et à renforcer les actions existantes pour favoriser la solidarité et l'égalité des chances dans la commune. Ce projet vise à créer des liens forts entre les habitants, tout en offrant des solutions concrètes aux défis ainsi

L'objectif est de rendre les services accessibles à tous, en mettant l'accent sur la proximité et l'accompagnement personnalisé. Le service Vie de Quartier, en charge de ce projet, continue d'œuvrer pour améliorer les conditions de vie et répondre aux besoins spécifiques de chaque quart.

Des financements pour des actions concrètes

Grâce à l'agrément de la CAF, la ville bénéficie de financements supplémentaires qui permettront de soutenir des initiatives locales sur plusieurs fronts. Parmi les actions financées, on retrouve des dispositifs d'accompagnement scolaire, des ateliers pour les parents, des aides aux projets pour les jeunes adultes, ainsi que des événements visant à renforcer le lien social entre les générations.

Cet agrément permet également d'élargir l'accès aux droits pour les habitants et de soutenir ceux qui rencontrent des difficultés particulières, qu'elles soient financières, donc

Une collaboration renforcée avec les acteurs

L'obtention de cet agrément renforce la coopération entre la ville et les acteurs locaux, qu'ils soient associatifs ou institutionnels. Cette collaboration est essentielle pour garantir la réussite du projet social et pour répondre aux besoins spécifiques de la population. Les

partenaires de la ville joueront un rôle clé dans la mise en œuvre et le suivi des actions proposées.

Une vision d'avenir plus solidaire

Avec ce renouvellement, la ville des Clayes-sous-Bois poursuit son engagement pour une société plus inclusive et solidaire. L'agrément de la CAF pour la période 2025-2028 permet de continuer à déployer des solutions concrètes face aux enjeux sociaux de la commune.

Cette initiative vise à améliorer la qualité de vie des habitants et à renforcer le lien social à travers des actions qui touchent directement les familles, les jeunes et les personnes en situation de précarité.

Les Clayes-sous-Bois continuent ainsi de s'inscrire dans une dynamique de progrès et de solidarité, au service de l'ensemble de ses habitants, tout en affirmant sa volonté de favoriser une qualité de vie pour tous.